

RSPG
Réunion du Comité Directeur du 4 avril 2025

Membres présents

Mesdames : Simone Borel, Catherine Denis, Catherine Galli, Nathalie Gaultier, Geneviève Guinépain, Laurence Kocher, Camille Neuville, Catherine Varin

Messieurs : Daniel Bérard, Henri Cirera, Fabio Ferrara, Jean-François Monnet, Gérard Varin

Excusée : Sylvie Vancayselle

La séance est ouverte à 14h00, par le Président Henri, salle de la Maison des Habitants.

Ordre du jour

1 - Approbation du CR de la réunion du 6 janvier 2025, approuvé à l'unanimité.

2 - Notre club et la FFRS

Conformément à l'engagement discuté, lors de la dernière AG du mois de novembre, décision à prendre pour l'étude sur l'opportunité de changer de fédération. Pouvons-nous attendre le CR de l'AG extraordinaire de la FFRS dont la date a été reportée au 23 mai ?

Henri constate des évolutions favorables de la FFRS mais les engagements financiers passés devraient avoir des répercussions sur le montant des licences.

Pour quitter la FFRS, s'engager auprès d'une fédération multisports, style Fédération sport en milieu rural, il faut notamment organiser des AG extraordinaires, rédiger de nouveaux statuts.

Question réponse à la question posée sur l'agrément tourisme.

L'organisation des séjours est possible, lorsque le séjour est réservé par le club à ses propres adhérents dans la mesure où l'association ne se met pas en concurrence auprès des agences de voyages professionnelles.

Dès juin, paramétrage des clubs sur le site FFRS360, pour les inscriptions 2025-2026.

Tour de table pour avis sur le partenariat avec la FFRS :

Nathalie : pas assez de recul

Catherine G : bon niveau de la formation suivie pour l'animation activ'mémoire, label par ailleurs déposé par la FFRS, fourniture de fiches ateliers, accompagnement à l'achat de matériels, bonne réactivité pour résoudre un problème survenu lors d'une inscription sur le site de la FFRS 360.

Daniel : à priori augmentation de 2 € pour la part revenant à la Fédération (de 51 à 53 €). Actuellement 14 € au CODERS (part reversée cette année aux clubs en raison d'une bonne trésorerie et du doute quant à la continuité de fonctionnement), 10 € à la RSPG, 1 € au comité régional. Une étude de marché permettrait de démontrer que les coûts pour les adhérents aux différentes activités de la RSPG restent inférieurs par rapport à d'autres clubs.

Catherine D : l'AG de la FFRS qui aurait dû se tenir en mars reportée, n'est-ce pas stratégique pour éviter aux clubs de sortir ? Les fédérations en déficit ont été, jusqu'à présent, aidés par le ministère des sports. Rien n'empêche de faire une étude (affiliation ou pas, séjours, multi-activités...). Les adhérents se sentent liées à la RSPG mais pas à la FFRS.

Geneviève : rien de plus à ajouter.

Gérard : les nombreux défauts de conception du logiciel FFRS360 ont été corrigés mais il n'a pas évolué depuis un an. Ergonomie perfectible et toujours pas d'implémentation du module formation. Par ailleurs (par souci budgétaire ?) les VAE (validation des acquis et des expériences) ont tendance à se substituer aux formations classiques sur le terrain.

Simone : constituer un groupe de travail pour analyser les possibilités de changement.

Catherine V : rendez-nous *télémat* (ancien progiciel) !

Jean-François : il n'y a pas d'obligation de passer par une fédération, il est possible de créer une structure autonome.

Camille : progiciel pas intuitif. Attendre de connaître l'ordre du jour de la FFRS. C'est peut être 2 € cette année, 5 € l'an prochain et une augmentation incontrôlée.

Laurence : n'arrive pas à se connecter auprès de la FFRS, ni auprès de la banque (Caisse d'Épargne).

Fabio : pas assez de recul mais a le sentiment que la fédération tourne correctement. Nécessité de créer un groupe de travail et mesurer la masse de travail s'il y a un changement.

↳ Le délai pour changer de fédération étant trop juste pour envisager de quitter la FFRS cette année, et au vu des avis de chacun, un groupe de travail est constitué afin de voir s'il y a un intérêt à changer de fédération, voire de s'en passer.

Ce groupe est composé de : H Cirera, C Denis, C Galli, JF Monnet, C Neuville, G Varin.

3 - Information sur l'AG du CODERS05 du 1^{er} avril

Au cours de cette réunion a été officialisé la répartition des administrateurs afin de maintenir la gestion jusqu'au 31 août.

Michel Filliot, Vice-Président assure l'intérim de la Présidence, Daniel Bérard conserve la trésorerie, Fabio Ferrara intègre le bureau en qualité de secrétaire, Gilbert Tronc pour la formation, Annie Maurel conserve la fonction de correspondante aux premiers secours, une personne s'est portée volontaire pour remettre en place une revue et une autre pour remplacer Henri pour la tenue du site internet.

4- Compte-rendu des commissions

4-1 Commission communication, présentée par Catherine D

Réunie le 28 février. Les accès au site ont été régularisés.

La lettre d'information auprès des licenciés passe par un logiciel de publipostage afin d'éviter les rejets par certaines messageries des adhérents sur les envois groupés, pour un coût annuel de 43,20 €. Ces lettres sont archivées dans l'onglet *informations* du site.

Quatre personnes gèrent le site du club (Henri, Gérard, Sylvie et Cathy), donc attention à ne pas mettre de message en sauvegarde.

La rubrique *programme hebdomadaire* est trop dense. Certaines informations ne sont pas lues par les adhérents. Comment dissocier les informations essentielles ? Retirer les séjours passés.

Pour les inscriptions aux sorties, un SMS suffit simplement à l'animateur, sauf pour les nouveaux qui veulent faire un essai avant inscription, où il est conseillé d'échanger par téléphone.

Accueil local du mercredi assuré par cinq personnes : Geneviève, Catherine V, Dora Di-Placido, Éliane Etienne, Simone.

Trop de monde dans la salle, pas favorable pour l'accueil, en particulier des nouveaux. Il est demandé aux adhérents présents d'échanger hors du bureau, lorsqu'une personne se présente pour avoir des renseignements ou s'inscrire au club.

Message téléphonique à refaire. Sylvie s'est proposée.

Livret d'accueil en cours de mise à jour.

Changement de serrure de la porte d'entrée en début d'année.

4-2 Commission randonnées pédestres, présentée par Simone

Réunion à programmer afin que les animateurs parlent le même langage.

Daniel remercie Simone d'avoir rappelé certaines règles avant la randonnée d'hier.

Une nouvelle cotation de randonnée de la FF de randonnée pédestre est attendue.

Pour répondre à une demande sur le rythme des randonnées, il est précisé :

Les différents groupes de randonnée pédestre ou bien raquettes ont un rythme de progression différent, et plus rapide en fonction de chaque niveau ou bien de la distance à parcourir. Le niveau A et B indique implicitement une marche plus rapide. Mais il n'est pas possible de fixer une vitesse de progression pour chaque groupe. Le rythme de progression est avant tout fixé par chaque animateur en fonction des difficultés liées à la pente ou à des passages délicats mais aussi de la

vitesse de progression des plus lents.

L'animateur est responsable de la sécurité du groupe il doit contrôler l'évolution des marcheurs lors du parcours. Il est important de lui demander son accord si l'on veut aller plus vite pour atteindre le sommet de la randonnée par exemple tout en restant à portée de vue, mais cet accord n'est valable que pour la personne qui l'a demandé.

En pleine saison il y a trois groupes de niveau le jeudi, un le mardi et le dimanche d'autres propositions.

Il est essentiel de respecter l'animateur qui mène la randonnée, ainsi que la cohésion de groupe. Se référer également au paragraphe 3.3.2.4 du règlement intérieur (2023).

En ce qui concerne le programme hebdomadaire des randonnées il convient de préciser le nom de la commune du point de départ en sus du lieu de la balade.

4-3 Commission neige, présentée par Gérard et Cathy D

Le groupe a gagné deux animateurs (C Denis, animatrice ski de fond et G Varin, animateur ski de piste) et perdu une (Annie Maurel, animatrice raquette depuis 2008). Sa lettre de démission est lue. Elle poursuit néanmoins son engagement pour la marche nordique et la randonnée pédestre.

Peu de personnes au ski de fond mais grande satisfaction, notamment dans les séjours. Cathy D envisage, la saison prochaine, un créneau initiation.

Moyenne de quinze adhérents à chaque sorties de ski alpin.

Il est proposé d'ajouter au mardi, des sorties le samedi durant les vacances scolaires.

En ce qui concerne la programmation, les huit animateurs raquettes ont trop ou pas assez de propositions. Un équilibre devra être recherché dans la répartition des sorties, soit environ cinq sorties par trimestre et par animateur, et d'animer à *minima* une sortie pédestre.

Il existe des sorties hebdomadaires fantômes : des animateurs démarchent parfois des adhérents pour des sorties parallèles le jour de sorties officielles !

La deuxième session de formation aux risques d'avalanche a été annulée faute de participants. Lors de la prochaine réunion des animateurs raquettes, la question concernant les sorties avec DVA qui ne seraient accessibles qu'aux adhérents ayant suivi la formation « sécurité montagne » dispensée par le club devra être abordée

Dix DVA vont être mis en révision, pour un coût de 50 € par appareil. Voir si possibilité d'acheter d'autres DVA.

4-4 Commission des activités en salles, présentée par Cathy G et Nathalie

Rappeler

- que les personnes n'ont pas à s'inscrire auprès des animateurs et que seuls les animateurs participants à l'encadrement d'une activité intérieur n'ont pas à payer les frais complémentaires ;
- pas de remboursement aux activités, ni même au prorata en cours d'année. Cette information sera ajoutée au règlement.

- Activ'mémoire : sur le dernier trimestre, les participants vont être regroupés sur deux séances, au lieu de trois, en raison de l'absentéisme de fin de saison.

- Taichi : par message du 10 janvier, Jean Paul MAUREL souhaite un investissement dans un nouveau lecteur de CD et demande un meilleur entretien du parking de la salle ASCEE.

- ↳ Nous fournir un devis pour un nouveau lecteur de CD.

- ↳ Des journées sont organisées par l'ASCEE pour l'entretien de la salle, des abords et des terrains de tennis. Informations à communiquer à tous les adhérents.

- Yoga : un point a été fait sur les listes lors des vacances de Noël.

- Aquagym : Fathi, opéré mi décembre, n'a pas repris l'animation des 3 séances d'aquagym le lundi matin et fait prolonger son arrêt de travail de mois en mois.

Il a trouvé, pour le remplacer, Louis Gabriel qui a assuré deux lundis matins, tout en précisant qu'il lui était difficile de commencer à 8h car il finit au-delà de 20h. Il a annulé au dernier moment les cours du 20 janvier. Nathalie a envoyé 68 texto, mais pour 6 il y avait des erreurs de numéro de téléphone.

Annulation des cours d'aquagym du 20 janvier (68 texto) :

Depuis le 3 février, Anthony assure avec beaucoup d'efficacité, deux séances, devant partir à 10h pour d'autres engagements. Le troisième groupe est donc invité à se joindre aux deux premiers, averti par texto et information sur le site du club.

- Gymnastique : achat élastiques pour 35 €.

Un point a été fait le 21 février sur les absences récurrentes. Quatre personnes ont été contactées par téléphone afin de trouver, si possible, des accords.

4-5 Commission sports d'opposition, présentée par Jean-François et Catherine D

Tennis couvert, 8 inscrits, terminé cette semaine, 2 courts.

Tennis de table, 60 inscrits, à PATAC, possibilité que 3 tables, au collège centre jusqu'à 6 tables.

Pickeball entre 16 et 20 personnes. Marquages à refaire.

4-6 Commission séjours sportifs, présentée par Gérard

Tous les séjours bénéficient d'un bon accueil auprès des adhérents avec un taux de participation à 100 %.

Les trois derniers séjours se sont bien déroulés, à Enchastrayes-le-Sauze, au refuge de la Blanche dans le Queyras, et à Serre-Chevalier.

Les quatre prochains séjours auront lieu à Montgenèvre, dans le Val d'Aoste, à Hyères et à Maisod dans le Jura pour le groupe VTT.

Une réunion est prévue fin avril, notamment pour la programmation 2026.

4-7 Commission animateurs, présenté par Fabio

Journée rencontre à programmer afin de débattre sur les activités.

Objectif cohésion, dynamique, envie de partager et marcher ensemble.

Différents modules.

Fête des animateurs du CODERS le 20 mai à Embrun. Sont invités aussi les membres du CODIR. Repas et animations. 13 € de reste à charge des animateurs et des membres du CODIR qui sera pris en charge par la RSPG.

Les conjoints peuvent venir, mais à leur coût.

↳ Liste d'inscriptions à donner au CODERS au plus tôt.

4-8 Commission fêtes

Grand succès pour le cassoulet afin de clore l'année 2024.

Sortie raquettes et repas sur le plateau de Libouze. Certains ont trouvé élevé le coût du repas par rapport à la prestation annoncée.

Fête de la neige le 4 mars à la Joue du Loup. Tout le monde était satisfait.

Sortie prévue aux Baux de Provence, en car, avec visite du château et fête des carrières de lumières, programmée le 7 octobre. Pique nique sortie des sacs. Les inscriptions à partir de début août.

5 - Point sur la situation financière du club, présenté par Camille

Les saisies comptable mentionnent un solde positif de 22 253,94 €. Il faut cependant nuancer ce résultat.

a) Les chèques des participants aux séjours ont été encaissés mais le paiement au centre du séjour interviendra dans les semaines prochaines : Montgenèvre 2 600 €, Val d'Aoste 6 000 €.

b) Le paiement des prochaines factures des intervenants aquagym, yoga et gymnastique en salle est d'environ 2 400 €.

c) Les dépenses de restauration-boisson de 368 €.

d) L'entretien des DVA , 50 €/ DVA.

Peut être d'autres dépenses non connues à ce jour.

La trésorerie peut prendre en charge les dépenses des animateurs lors de la fête des animateurs, en remerciement et pour félicitations de leur dévouement pour l'association.

Des chiffres

a) Compte A (compte d'épargne qui rapporte un intérêt, dépôt et retrait libre à tout moment)

Au 1er septembre 2024 le solde était de 17 512,50 €, les intérêts versés en janvier étaient de 525,38 €, le 11 mars j'ai rajouté 10 000 €.

Le solde au 31 mars est de 28 037,88€

b) Le compte courant

Le solde, d'après la banque, au 1^{er} septembre 2024, était de 8 917,26 €, + 22 253,94 € d'après basic compta + 267,46 € chèques saisies en compta non débités – 10 000 € versés sur le compte A, le solde au 31 mars du compte courant est de 21 438,66 €.

$28\,037,88 + 21\,438,66 = 49\,476,54$ € au 31 mars.

292 lots compta en 6 mois, ça fluctue.

6 - Questions diverses

Possibilité de déduction fiscale que pour les bénévoles du club. La démarche à faire consiste à remplir pour le club, un document pour abandon de frais, avec les justificatifs. Le club, en échange, établit un reçu de don pour la déclaration d'impôts annuelle. Ces dispositions sont déjà dans le règlement intérieur.

Devant libérer la salle, les points suivants sont reportés :

- Approbation du règlement intérieur modifié ;
- Covoiturage : coût, distance.

La séance est levée à 16h30

Président de séance
Henri CIRERA

Secrétaire de séance
Nathalie GAULTIER